



Centre Musical et Artistique

Musiques et Théâtre

Projet d'établissement

2013/2017

Réaffirme les orientations générales
du Centre Musical et Artistique

Définit les axes prioritaires de développement
pour la période 2013-2017



Le CMA environnement et histoire

Situé dans le centre-ville de Saint Genis Laval, le Centre Musical et Artistique (CMA) est une structure associative qui fait partie des quelques 200 associations que compte la ville. Il accueille environ 380 élèves dont 25 % d'adultes. Le CMA est aussi ouvert aux personnes des villes environnantes.

Le CMA partage les locaux de la Maison des Champs avec d'autres associations dont une structure de pratiques musicales, l'Association Musicale. Ces deux structures sont complémentaires et permettent de répondre aux besoins des habitants de Saint Genis Laval.

Le Centre Musical et Artistique est en relation avec de nombreux partenaires :

- ✚ Services municipaux : culture, petite enfance, cohésion sociale, jeunesse,
- ✚ Associations Saint Genoises dans le domaine socioculturel : Centre d'Action et de Développement Culturel (CADEC), Maison de Quartier des Collonges, Centre Social et Culturel des Barolles,
- ✚ Réseau des établissements d'enseignement artistique du Sud Ouest Lyonnais (réseau SOL), et des structures telles que les établissements scolaires, le Tremplin (structure d'accueil de personnes en situation de handicap mental), les hôpitaux Henry Gabrielle et Lyon Sud, le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), les foyers logement pour personnes âgées, la paroisse catholique de Saint Genis Laval...

Un peu d'histoire.....

- ✚ Au début des années 1970, l'activité musicale à Saint Genis Laval est essentiellement représentée par une fanfare doublée d'une école de musique. En 1972, le comité pour nos gosses (CPNG) propose une activité d'éveil musical fondée sur la méthode d'éducation active Willems. Au fil des années cette activité prend de l'ampleur avec la création de cours d'instruments.
- ✚ En 1983, l'activité artistique prend la forme d'une école d'une centaine d'élèves avec la création d'un poste de direction à temps partiel et en 1984 d'un cours de théâtre. Face à l'évolution du public (accueil d'adultes) et la multiplication des activités d'enseignement, le fonctionnement du CPNG est remis en cause.
- ✚ Le 22 juillet 1988, en accord avec la Municipalité, le CMA est créé sous statut d'association autonome.
- ✚ De 1988 à 1995, le CMA compte plus de 400 élèves, il participe activement à la création de SAGA (Service d'Aide à la Gestion des Associations) et prend part à de nombreux projets de la ville.
- ✚ En 1995, la Mairie qui participe au financement du CMA avec le Conseil Général, demande de réduire de 20% l'activité, entraînant de ce fait une baisse des subventions du Conseil Général.
- ✚ Au cours des années 2000, le CMA se recentre sur la pédagogie et la diffusion à plus petite échelle. L'enseignement se diversifie.
- ✚ En 2007, le CMA intègre le premier Schéma Départemental des Enseignements Artistiques conduit par le département du Rhône.
- ✚ Depuis 2011 et le second schéma départemental, il participe activement au réseau SOL, au sein duquel il conçoit des projets artistiques et pédagogiques de territoire.

Bilan du Projet d'établissement 2009/2013

Quatre axes prioritaires avaient été définis dans le cadre du projet d'établissement 2009-2013, chacun de ces axes étant décliné en objectifs et en moyens pour les atteindre.

1. Le CMA pour tous

Les objectifs définis pour ce premier axe consistaient à s'ouvrir à de nouveaux publics en favorisant l'accès du plus grand nombre à nos activités, notamment les publics scolaire et handicapé.

- ✚ Que ce soit dans le cadre des contrats éducatifs locaux ou de collaborations avec différentes structures Saint Genoises ou extérieures, de nombreux projets ont été menés. Sur la plupart des points, l'objectif a été largement atteint et de nouveaux visages nous ont rejoints.
- ✚ Il reste cependant à travailler sur une offre tarifaire qui permette l'accès au plus grand nombre sans que les ressources des familles soient un obstacle à la pratique artistique.

2. Le CMA et ses partenaires

L'action du CMA ne pourrait s'entendre sans les liens forts entretenus avec de nombreux partenaires.

- ✚ Certains partenaires historiques nous accompagnent depuis longtemps et le projet 2009-2013 a été l'occasion de renforcer et de faire évoluer ces partenariats. Ce fut le cas avec les établissements du réseau SOL, les structures socioculturelles Saint Genoises, les établissements scolaires de la ville ou bien encore les partenaires institutionnels et associatifs.
- ✚ De nouveaux partenariats ont également été développés dans le cadre des projets déjà mentionnés et ont permis au CMA de partager avec des artistes (Cie des Lumas, Percussions de Treffort, Giacomo Spica, Cie Peut-être, Cie Chiloé...) de nouvelles compétences. C'est à cette condition qu'a pu se réaliser l'ouverture à de nouveaux horizons esthétiques et géographiques.
- ✚ Le travail déjà entamé de recherche de nouveaux appuis financiers devra être approfondi et prolongé.

3. Le CMA fait son théâtre

L'activité théâtrale est un atout fort du Centre Musical et Artistique, d'où la volonté affichée dans le précédent projet d'établissement de renforcer cette activité en lien avec la pratique musicale.

- ✚ Le premier objectif a été de stabiliser les ateliers existants. Grâce au travail avec plusieurs compagnies professionnelles (Compagnie Peut-être... et Compagnie Chiloé) une réponse concrète a été apportée aux demandes des participants.
- ✚ Ce travail n'a pas encore permis d'aboutir de façon satisfaisante à un rapprochement plus étroit entre théâtre et musique.

4. Le CMA communique

L'objectif principal était de doter le Centre Musical et Artistique d'outils de communication plus cohérents et plus efficaces, afin de mieux échanger en interne et en externe avec nos partenaires.

- ✚ Un important travail a été réalisé autour de la construction du blog du CMA qui est devenu un outil d'échanges incontournable et apprécié.
Il nous a notamment permis d'associer plus étroitement les familles aux événements proposés (mise en place des fiches coup de main, mise en ligne des photos et vidéos..) et de tenir informés nos partenaires institutionnels.
- ✚ Les familles ont également été associées à la prise de décision : participation à l'élaboration du projet d'établissement et à la commission « spectacles ».
- ✚ Le livret d'accueil créé en 2011-2012 a donné une meilleure visibilité des activités du CMA à nos différents interlocuteurs : familles et élèves, partenaires financiers et institutionnels.

5. Le CMA en interne

Les objectifs dans ce domaine étaient de renforcer les liens entre les membres du conseil d'administration et les salariés de l'association ainsi que d'associer ces derniers de façon plus étroite aux décisions et à la mise en place des projets.

- ✚ Le premier objectif a été atteint grâce aux entretiens individuels avec les salariés.
- ✚ Une démarche de soutien aux projets portés par les professeurs (concert à l'hôpital Lyon Sud, concert baroque, sorties culturelles, création de nouveaux ateliers autour des musiques actuelles...) a été amorcée et devra encore être affirmée.

Les orientations éducatives et culturelles

Le CMA conçoit ses actions à partir d'orientations éducatives et culturelles fortes. Elles fondent son identité et sont les garantes d'un projet associatif affirmé et de valeurs partagées avec les salariés, les adhérents et les partenaires institutionnels et associatifs de la structure.

1. Eduquer et former jeunes et adultes par une approche centrée sur la personne et son projet.

La finalité de l'enseignement dispensé au CMA est de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de développer une pratique et une expression artistique dans lesquelles ils se reconnaissent. Cet enseignement doit être à la hauteur du projet et de l'investissement de chaque élève : vouloir pratiquer en amateur et/ou s'engager dans un parcours professionnalisant.

2. Transmettre une formation artistique qui s'appuie sur la pratique musicale et théâtrale.

La formation artistique requiert du temps. Elle peut pour certains s'inscrire dans la durée d'une vie. Elle démarre dès le plus jeune âge en initiation musicale et/ou théâtrale, se développe jusqu'à l'adolescence, période où les choix se précisent, où un projet plus personnel apparaît. Elle continue à l'âge adulte dans la limite des moyens que peut développer la structure pour accompagner une pratique artistique en amateur.

Pour garder une trace de ces apprentissages successifs, le CMA s'appuie sur *le carnet de bord* de l'élève, document de référence permettant d'une part, de visualiser les expériences artistiques de chacun, et d'autre part, de rendre lisible les progrès effectués. A travers une évaluation croisée incluant l'auto évaluation de l'élève et celle des professeurs qu'il côtoie, ce document répond à une volonté de développer chez les élèves une capacité à prendre du recul par rapport à leurs acquis.

3. Développer un lieu d'échanges, de créativité et d'invention permanente. Savoir partager pour mieux construire ensemble.

La formation artistique du CMA s'articule autour de trois compétences qui favorisent un comportement indispensable au développement d'une pratique collective :

Interpréter, c'est décider d'une façon de s'exprimer et de communiquer, en prenant en compte les qualités d'un texte, les contraintes d'une situation, d'un lieu, d'un public. L'interprétation est le moyen pour la personne de se situer par rapport à une culture.

Inventer, c'est improviser, composer, arranger.

L'improvisation est une composition immédiate, une réaction sensible et consciente à la situation présente faisant appel aux référents acquis.

La composition consiste à mettre en relation et à assembler (structurer) des éléments musicaux, pour communiquer une intention personnelle, un projet.

L'arrangement appréhende un matériau existant - un texte poétique, un texte musical - pour le transformer, l'instrumenter, le déplacer de son contexte initial.

Ecouter, c'est tendre l'oreille, saisir une intention, prêter attention aux sons et à leurs relations, porter un jugement s'appuyant sur des critères culturels et personnels. L'écoute est la base de tout acte artistique.

4. Accompagner l'épanouissement de tous par une ouverture culturelle diversifiée, tenant compte des évolutions artistiques et pédagogiques.

Toute personne hérite d'une culture qui couvre plusieurs siècles d'acquis, mais chacun est en même temps façonné dans sa singularité. Il est également confronté à la diversité culturelle du monde contemporain.

Pour les professeurs, il s'agit alors, à travers des pratiques pédagogiques adaptées, de tenir compte de la culture de chacun tout en mettant les élèves en relation avec des œuvres qu'ils risqueraient de ne jamais connaître.

5. Favoriser la rencontre avec la création artistique d'aujourd'hui.

La création artistique actuelle croise les genres et les esthétiques, abolit les frontières, transgresse les normes tout en s'appuyant sur des identités affirmées. Côté artistes musiciens, comédiens, plasticiens, écrivains, danseurs, conteurs... développe une pensée critique et donne du sens à la pratique artistique et aux apprentissages qu'elle requiert.

6. Faire connaître et partager au sein de la ville une approche plurielle de la musique et du théâtre.

Le CMA, acteur artistique, éducatif et culturel de Saint Genis Laval est de fait partenaire de la municipalité et de nombreuses structures implantées sur la commune. A ce titre, il conçoit et propose des projets artistiques ou participe à ceux conçus par ses partenaires.

Au-delà du lien social généré par ces événements, ces différents moments de production doivent rester des moments de formation pour l'élève et être organisés en conséquence.

Ces orientations éducatives et culturelles s'incarnent dans le travail au quotidien des professeurs, spécialistes et polyvalents, dont les valeurs éducatives tablent sur la richesse de leurs diversités pédagogiques et le suivi individualisé des projets des élèves. L'accompagnement et l'entraide entre élèves sont encouragés. Une place importante est accordée aux pratiques collectives.

Ces orientations s'appuient sur les valeurs portées et mises en œuvre par les membres du Conseil d'administration : confiance dans le travail des enseignants, autonomie et liberté de parole, fidélisation de l'équipe pédagogique, exigence dans le recrutement. Ce conseil d'administration, composé de 12 membres bénévoles actifs et présents, cultive l'accueil et le conseil, rend les actions entreprises lisibles, participe activement à l'organisation des événements, et assume pleinement son rôle d'employeur.

Une équipe administrative conduit au quotidien le suivi administratif de la structure, la communication et la coordination logistique et artistique des différents projets, dans le respect de ces orientations.

2013/2017 : Cultiver les diversités

1. Diversité des pratiques, des esthétiques, des champs artistiques

Le CMA propose une offre musicale et théâtrale à des élèves de tous âges et tous niveaux. Son but est de permettre à chacun de développer une pratique artistique autonome grâce à une approche centrée sur la personne et son projet.

Lieu d'échanges, il favorise la rencontre entre différentes formes de pratiques artistiques. Grâce aux cours et aux différents ateliers collectifs, les élèves élargissent leur culture musicale et artistique, découvrent ou approfondissent certaines pratiques et les partagent avec d'autres. Les différentes manifestations du CMA sont nombreuses et jalonnent l'année. Elles donnent ainsi l'occasion à chaque élève de se produire en public. Elles représentent un événement indispensable dans la progression d'un artiste.

La pratique artistique ne peut se construire sans une curiosité et un désir de mieux connaître l'autre, une façon de sortir de soi et d'aller vers l'autre, une expression de soi pour l'autre. Pour favoriser et développer cette expression, Le CMA propose des espaces dédiés aux pratiques les plus anciennes comme les plus novatrices. Celles-ci se réfèrent à des esthétiques diverses et des champs artistiques différents. Ainsi, en multipliant les expériences, une expression personnelle et authentique se construit pas à pas.

Pour favoriser cette « multiplication d'expériences », trois objectifs prioritaires seront poursuivis lors de ces quatre prochaines années :

Tisser des liens permanents entre le Théâtre et la Musique.

Développer des actions autour de la Danse

Conforter et développer les pratiques musicales en cours

1.1 Tisser des liens permanents entre le Théâtre et la Musique

Depuis la création du CMA, les places respectives de la musique et du théâtre se sont matérialisées par une agrégation ou une séparation de leurs activités.

Des espaces de rencontres, réguliers et ponctuels seront donc créés pour développer des liens pérennes. Ils se concrétiseront à travers les actions suivantes :

- ✚ la mise en œuvre de projets spécifiques de *Théâtre musical* (forme artistique pluridisciplinaire, faisant intervenir dès sa conception des auteurs multiples – écriture, composition musicale, chorégraphie, mise en scène) en lien avec la création artistique d'aujourd'hui, et en s'appuyant notamment sur le partenariat avec « La Mouche », le lieu de diffusion culturelle de Saint Genis Laval.
- ✚ la mise en place d'ateliers collectifs d'éveil artistique « musique et théâtre » pour les jeunes enfants, encadrés conjointement par un ou des professeur(s) de musique et le(s) comédien(s) en charge de l'atelier théâtre.
- ✚ la conception de projets musicaux en étroite collaboration avec le(s) comédien(s) en charge de l'atelier théâtre, faisant appel à ses (leurs) compétences de metteur en scène.

- ✚ la conception d'une action de formation professionnelle en interne pour les professeurs de musique du CMA, autour d'une thématique reprenant l'idée de « présence scénique », afin d'aider ces derniers à mieux sensibiliser leurs élèves à cette compétence.
- ✚ la participation accrue de comédiens à des projets musicaux et inversement.
- ✚ Des travaux spécifiques autour du texte à lire, à déclamer, à jouer, à chanter.

Les formes données à ces espaces de rencontre seront diverses : cours collectifs hebdomadaires, ateliers ou stages, formation des professeurs, conception et préparation de projets, de manifestations publiques.

1.2 Développer des actions autour de la danse

La danse est un champ artistique rarement abordé au CMA, alors que le rapport à l'expression du corps y est prédominant. Il s'agira pour ces quatre prochaines années, au-delà des contraintes inhérentes de locaux, de proposer des ateliers et/ou des stages de sensibilisation et d'initiation aux danses traditionnelles et aux danses contemporaines.

Dans la foulée des « bals trads » organisés en 2012 et 2013, il s'agira d'entrer dans une pratique musicale et dansée liée à la transmission orale de ces répertoires.

Des stages seront conçus en lien avec les projets portés par les professeurs œuvrant dans le champ des musiques traditionnelles.

Certaines danses contemporaines sont quant à elles, porteuses d'une expression proche du théâtre musical. Le CMA visera « à travailler non pas par rapport à des formes à reproduire, des pas bien définis, mais par rapport à l'anatomie du corps de chacun, aux possibilités qui sont données ou non aux corps ... » à l'instar d'une approche de type danse-théâtre de la chorégraphe allemande Pina Bausch.

Des partenariats spécifiques seront recherchés afin de proposer aux adhérents et aux professeurs intéressés, des stages et des projets les initiant à cette forme artistique, qui mêle danse, musique et théâtre.

1.3 Conforter et développer les pratiques musicales en cours

Ces quatre prochaines années conforteront les pratiques en cours :

- ✚ les musiques anciennes (médiévale, baroque, renaissance), classiques, romantiques, du XXème siècle...,
- ✚ les musiques traditionnelles (celtique, klezmer, africaines...),
- ✚ les musiques actuelles (jazz, rock, chanson...).

Le CMA mettra en place une politique volontariste pour encourager les professeurs à concevoir des projets à dimension artistique, pédagogique et culturelle. Ces projets feront partie intégrante de leur enseignement.

D'autres pratiques, se référant à des courants musicaux plus récents, seront également développées :

✚ *L'improvisation*

Qu'il s'agisse d'entrer dans un langage improvisé collectif dirigé, comme le Soundpainting, ou de libérer, à l'écoute, un geste instrumental sans contrainte stylistique, l'improvisation permet de cultiver la créativité et ce, quel que soit son niveau instrumental et musical.

✚ *Les Musiques Assistées par Ordinateur et les nouvelles technologies*

Un effort financier sera entrepris pour acquérir du matériel dédié à ces nouvelles pratiques

✚ *Les musiques contemporaines* (instrumentales, mixtes, électroacoustiques) de la deuxième moitié du XXe siècle à nos jours. Ces musiques ont développé des langages et un rapport au « son » qui questionne notre écoute et notre compréhension du langage musical. Elles ont créé des références nouvelles, parties intégrantes de la culture commune actuelle.

✚ *Le Rap et le Beatbox.*

Ces deux volets musicaux de la culture Hip Hop, présents dans le paysage musical depuis maintenant 50 ans, développent un rapport à la voix et à la rythmique utilisé comme premier moyen d'expression.

Ces expériences musicales seront vécues dans le cadre d'ateliers réguliers ou à l'occasion de stages. Le carnet de bord de l'élève évoluera pour intégrer à terme les aspects liés à ces nouvelles formes de pratiques, qu'elles émanent de la musique, du théâtre ou de la danse. Un travail spécifique sera entrepris dans le domaine de la formation musicale et artistique prenant en compte la voix et le corps comme premiers supports des apprentissages.

2. Diversité des publics

La pratique artistique quels que soient les champs qu'elle explore ne pourra trouver sa place dans la cité que si elle s'adresse au plus grand nombre. L'objectif du Centre Musical et Artistique étant d'assumer pleinement ce rôle citoyen, le projet d'établissement des quatre prochaines années intégrera une plus grande diversité des publics. Qu'il s'agisse d'aller à la rencontre des publics extérieurs ou d'accueillir au CMA de nouveaux élèves, cette diversité se déclinera essentiellement autour de quatre axes :

2.1 L'éducation artistique du jeune enfant

Depuis plusieurs années, le Centre Musical et Artistique développe des activités auprès des plus jeunes enfants. Ces activités seront structurées et renforcées pour une plus grande cohérence éducative et se déclineront de la façon suivante :

- ✚ Les ateliers d'éveil musical et artistique dans les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants, en collaboration avec les professionnels travaillant dans ces structures.
- ✚ Les jardins sonores ayant pour vocation, à travers des ateliers parents/enfants, d'assurer un soutien à la parentalité et d'entretenir le lien social.
- ✚ Les contes en musique dont la mise en place se fera en partenariat étroit avec la médiathèque. Véritables spectacles pour les plus jeunes, ils permettront d'éveiller à l'écoute et à l'interprétation, dans la continuité du projet déjà existant « l'heure du conte »

- ✚ Des interventions concertées en école maternelle
- ✚ Des ateliers d'éveil musical au sein du CMA

2.2 Le travail avec les personnes en situation de handicap

Les projets développés au cours des trois dernières années auprès de ces publics ont permis de bousculer les habitudes et d'ouvrir des perspectives insoupçonnées de pratique et de création artistique.

Ce travail alliant l'expression musicale, théâtrale, picturale et corporelle s'inscrit pleinement dans la démarche artistique du Centre Musical et Artistique et sera poursuivi avec les structures de la commune, notamment le foyer d'accueil du Tremplin.

Comme pour toutes les autres activités, plusieurs modalités d'organisation sont envisageables :

- ✚ Ateliers réguliers animés par un ou plusieurs enseignants du Centre Musical et Artistique et les éducateurs des structures concernées
- ✚ Stages ou projets ponctuels
- ✚ Cours individuels pour certains des pensionnaires

La mise en place de nouveaux partenariats sera cependant indispensable pour pouvoir étoffer ces pratiques.

2.3 Le partenariat avec l'école

Le Centre Musical et Artistique œuvre déjà dans la sphère périscolaire et ne peut travailler hors du contact avec l'école. Le travail de collaboration est déjà largement entamé. Il sera encore renforcé.

- ✚ Les temps d'animation périscolaire à l'école ont déjà été investis par les professeurs du CMA au travers de Contrats Educatifs Locaux. Le travail réalisé en collaboration avec les enseignants conduit à des partenariats clairement visibles sur plusieurs spectacles dans l'année. Ce travail sera poursuivi dans une perspective de renouvellement et de création.
- ✚ Le Centre Musical et Artistique continuera à proposer aux élèves de Terminale une aide pour la préparation de l'épreuve de musique du baccalauréat. Cette aide, à la fois pratique et théorique leur permettra d'associer le plaisir de la pratique musicale à la rigueur théorique nécessaire à la réussite de cette épreuve.
- ✚ La refonte nationale des rythmes scolaires, relayée à l'échelon local par une démarche participative, est une formidable occasion de repenser les relations entre l'école et les structures proposant des activités périscolaires. Le CMA s'implique activement dans la réflexion menée autour de cette question, avec pour objectif de faire évoluer ses modes d'intervention sur le temps scolaire.

2.4 L'accueil de nouveaux publics au CMA

La richesse de l'enseignement du CMA repose sur le mélange des âges et des origines sociales et culturelles.

Le projet d'établissement des quatre prochaines années continuera à affirmer que la musique est ouverte à chacun quel que soit son âge et que la pratique intergénérationnelle est une source d'enrichissement réciproque sans équivalent. Le CMA construira les outils pour entretenir cette diversité.

L'objectif du présent projet d'établissement sera également de favoriser l'accueil de publics de toutes les origines :

- ✚ Origines sociales en proposant une tarification adaptée,
- ✚ Origines culturelles par la diversité des esthétiques et des pratiques développées par l'équipe pédagogique ou proposées par les élèves eux-mêmes.

3. Diversité des sources de financement

Le CMA, association à but non lucratif, ne peut pas s'en remettre à ses seuls adhérents pour assurer son financement. En effet ces derniers contribuent en moyenne à hauteur de 45% des ressources du CMA par leurs cotisations et la facturation des prestations offertes. Le reste du financement des activités provient principalement des subventions des collectivités territoriales, à savoir la municipalité de Saint Genis Laval (environ 35%) et le Conseil Général du Rhône (environ 15%). D'autres sources de financement (financements sur projets, parrainage) complètent les recettes.

En ce qui concerne l'adhésion au CMA et la tarification des prestations qui en découle, le Conseil d'Administration entend maintenir une tarification en fonction des revenus et veiller à une progression équitable dans la répartition des tranches.

Le financement par la subvention de la municipalité de Saint Genis Laval repose de fait sur les services offerts à l'ensemble de la population Saint Genoise. Le CMA maintiendra et renforcera ce partenariat en intervenant au sein des structures socio-éducatives et culturelles de la ville, et en participant aux actions impulsées par la municipalité et par le mouvement associatif.

Sur le plan départemental, le CMA continuera à s'engager dans la mise en œuvre des projets élaborés par les différents établissements du réseau SOL et éventuellement d'autres communes du département.

Depuis l'année 2011-2012, le CMA s'est engagé dans une recherche de financement complémentaire par une démarche de parrainage auprès des magasins musicaux de l'agglomération lyonnaise et de commerçants/artisans Saint Genoisis. Cette initiative a permis de recueillir un complément de ressources assurant le financement du livret d'accueil.

Pour développer le financement complémentaire de ses activités, le CMA va encore s'efforcer de :

- ✚ Fidéliser les partenaires qui lui ont fait confiance au lancement de la démarche de parrainage.
- ✚ Elargir le nombre des partenaires en utilisant l'ensemble des supports à leur disposition (livret d'accueil, affiches, site internet).

- ✚ Faire appel aux adhérents, lors des inscriptions, pour effectuer un don qui, grâce à notre agrément, pourra leur procurer l'avantage fiscal du mécénat applicable aux particuliers.
- ✚ Encourager les adhérents à faire bénéficier le CMA de l'aide aux associations par une déclaration dans les structures qui favorisent les achats en ligne, type « j'aide mon association ».

En Résumé ...

La pratique artistique en amateur est bien trop importante pour ne pas l'accompagner de manière professionnelle.

Entrer dans une expression artistique authentique et partagée génère du lien social, qui en ces années difficiles, revêt une importance toute particulière.

En respectant les orientations éducatives et culturelles qui ont fondées son action, le CMA place ce projet d'établissement sous le signe de la diversité, car « *si tout seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin* ».

Encore faut-il cultiver une curiosité pour découvrir et un désir d'expression pour partager.

C'est ce à quoi le CMA travaille à travers les objectifs poursuivis dans ce projet d'établissement 2013/2017.



Ce document a été rédigé par une commission composée des membres suivants : Pierre Chareyron, président, Soline Guerrin, vice présidente, Joëlle Derathé, trésorière, Pascale Bardou Perrier, administratrice, Claude Escande, adhérent coopté, Christiane Clément, adhérente cooptée, Christian Boldrini, directeur

Suite aux remarques et aux corrections apportées par les membres du Conseil d'Administration et les salariés de l'association, ce document a été validé le 20 novembre 2013.